

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## CLR : quand le président re

**JEAN-BONIFACE** Assélé, président fondateur du Centre des libéraux réformateurs (CLR) a récemment adressé une Note à charge à la deuxième personnalité dudit parti, Dr Nicole Assélé. Cette dernière a été portée au directoire du CLR lors de son premier congrès extraordinaire, le 14 septembre 2019. Une initiative qui, aux yeux de certains, a valeur de "rappel à l'ordre".

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

DEPUIS plusieurs semaines, il y a une situation plutôt inhabituelle au sein des instances dirigeantes du Centre des libéraux réformateurs (CLR), une formation politique membre de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence qui soutient la politique du président Ali Bongo Ondimba. D'aucuns parlent de "crise larvée". D'autres de "ma-laise". Il y en a également qui pensent à une extrapolation de ce qu'ils considèrent comme un "malentendu" entre le président fondateur du parti, Jean-Boniface Assélé et son délégué général, Dr Nicole Assélé.

Tout part d'une Note datant du 22 février dernier, parvenue à notre rédaction. Le président du CLR y porte un ensemble de griefs à l'endroit du délégué général, à qui il reproche plusieurs initiatives. Déjà l'objet dudit document en dit long : "Mise à mal de l'unité et de l'intégrité du parti". Jean-Boniface Assélé dit constater, "pour le déplorer, la persistance des méthodes de management et de gestion du parti qui mettent à mal l'unité et l'intégrité du parti". Le général à la retraite rappelle une Note restée sans suite, dans laquelle il instruisait la deuxième personnalité du CLR de lui faire parvenir un certain nombre de documents, en tête desquels les statuts et le règlement intérieur corrigés de leurs insuffisances, afin de préparer la réunion du Conseil politique. Mieux, le président du CLR note que, "à l'usage, il m'est revenu de ce qu'il se manifeste au sommet de notre parti, un bicéphalisme insidieux, avec pour conséquence l'exclusion d'une partie des cadres qui ont contribué peu ou prou au rayonnement du CLR, moi y compris." D'où ce rappel net : "Or, en ce qui me concerne, je demeure le fondateur et le pro-

priétaire du Centre des libéraux réformateurs. Le congrès tenu le 14 septembre 2019 à Libreville n'a jamais consacré un passage de témoin. Il a voulu, par contre, insuffler une dynamique nouvelle par votre entrée en qualité de délégué général. À ce titre, vous vous étiez engagée, avec l'appui des dispositions de l'article 94 des statuts, à procéder à une permanente consultation dans la conduite des affaires du parti. Ce n'est pas en l'occurrence le cas dans la pratique".

«A l'usage, il m'est revenu de ce qu'il se manifeste au sommet de notre parti, un bicéphalisme insidieux, avec pour conséquence l'exclusion d'une partie des cadres qui ont contribué peu ou prou au rayonnement du CLR, moi y compris.»

C'est donc fort de ce qui précède que Jean-Boniface Assélé instruit le délégué général du CLR de procéder à plusieurs mesures. Entre autres : "l'annulation sans délai de toutes les décisions de nominations pour lesquelles je n'ai pas été consulté, et par voie de conséquence les installations que vous avez organisées le vendredi 21 février 2020 sont nulles et de nul effet ; la suspension des installations des responsables des organes locaux afin d'éviter le type de cérémonie du vendredi dernier, sans engouement, ni mobilisation, et qui n'honorent point notre parti" ; etc.

Il faut rappeler que lors de son congrès extraordinaire du 14 septembre 2019, le CLR avait procédé à la révision de ses textes pour réorganiser son directoire. C'est ainsi qu'avait été créé le poste de délégué général et de délégués généraux adjoints dont un chargé de l'Implantation et des Stratégies électorales. Cette réforme visait essentiellement l'impulsion d'une nouvelle dynamique susceptible de permettre au CLR de recon-

quérir les espaces perdus, aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays.

C'est sans doute dans cet esprit qu'ont été renouvelées les structures de base du parti dans toutes les provinces du Gabon. Désormais, l'heure était à l'installation des responsables des dites structures locales. La cérémonie querellée de vendredi dernier s'inscrivait dans ce cadre. À cette occasion, la coordination de la province de l'Estuaire et celle de la commune de Libreville ont été installées. Tout comme les délégués d'arrondissements. Toutes choses que remet en cause Jean-Boniface Assélé aujourd'hui. On se souviendra de ce que, dans son allocution d'investiture, Nicole Assélé avait cité, parmi les défis de son équipe, celui de donner au CLR un "nouvel élan". La question est de savoir si cela est possible dans un climat de suspicion, comme celui qui prévaut actuellement.

Contacté au téléphone, hier, le délégué général du CLR a dit n'avoir aucun commentaire à faire sur cette initiative de son président de père.



Photo: Adjai Ntoutoume/L'Union

Le président fondateur et le délégué général du CLR lors du congrès

### LE CENTRE DES LIBÉRAUX RÉFORMATEURS



Parti de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence

**DATE DE CRÉATION :** 07 Septembre 1992

**PRÉSIDENT FONDATEUR :** Jean-Boniface Assélé

**DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE :** Dr Nicole Assélé

**ÉLUS NATIONAUX :** 7 Sénateurs 1 Député

**ÉLUS LOCAUX :** 71  
27 à Libreville  
44 en Provinces

Source : Documentation

# cadre son délégué général

## Vers un scénario à la "Le Pen"?

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

L'IDYLLE aura été de courte, voire de très courte durée au Centre des libéraux réformateurs (CLR). Six mois à peine auront suffi pour que la nouvelle déléguée générale du parti de Jean-Boniface Assélé, par ailleurs fille aînée de ce dernier, Dr Nicole Assélé, essuie sa première brouille. Pour cette première crise, elle a maille à partir avec son géniteur. Lequel géniteur dans un recadrage daté du 22 février 2020, remonte pour ainsi dire les bretelles à celle qui est devenue la deuxième personnalité du parti. "J'ai été emmené plusieurs fois à vous adresser des notes en vue de corriger un certain nombre de dysfonctionnements qui altèrent le bon fonctionnement de notre parti. Je constate pour le déplorer, la persistance

Nicole Assélé fait donc face à un choix cornélien. Va-t-elle se plier aux injonctions de son père? Ou va-t-elle tenter de commettre un «parricide»



Photo: Adjai Ntoutoume/L'Union

### Nicole Assélé va-t-elle commettre un parricide ?

de méthodes de management et de gestion du parti qui mettent à mal l'unité et l'intégrité du parti", tance le fondateur du CLR. Droit dans ses bottes, il ajoute sans ambages: "Je vous rappelle qu'avec l'appui du président Omar Bongo Ondimba, j'ai consacré plus de 25 ans, toute mon énergie, toutes mes ressources pour conduire tant bien que mal le CLR là où il se trouve aujourd'hui. Par conséquent, je ne tolérerai aucun dérapage susceptible de nuire à l'unité et à l'intégrité de mon parti". Nicole Assélé fait donc face à un choix cornélien. Va-t-elle se plier aux injonctions de son père? Ou va-t-elle tenter de commettre

un "parricide", en imposant son empreinte au CLR? Pour l'heure difficile d'y répondre. Toutefois une chose est sûre, le père et la fille ont, tous deux, des tempéraments bien trempés. À ce propos, certains analystes prédisent déjà un duel politico-judiciaire. Ce qui rappelle à bien des égards la bataille entre Marine Le Pen et son père Jean-Marie Le Pen pour la présidence du Front national, en France. Au Gabon, Nicole Assélé et son père vont-ils emboîter le pas à la famille Le Pen? Le cas échéant, ce conflit larvé fera école au Gabon, car constituant une grande première dans le landerneau politique national.



extraordinaire du 14 septembre 2019.

## En perte de vitesse !

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

QU'IL est bien loin le temps où le Centre des libéraux réformateurs (CLR) pouvait se targuer d'être la deuxième force politique de notre pays. Aujourd'hui, il faut bien avouer et reconnaître que la formation politique chère au général à la retraite Jean-Boniface Assélé a perdu de son allant, au cours des cinq dernières années. Une lente descente aux enfers symbolisée par la démission de certaines de ses figures les plus emblématiques. Et illustrée par les résultats obtenus au sortir des élections couplées d'octobre

2018. Un scrutin marqué par la perte du conseil municipal du 3e arrondissement de Libreville, circonscription électorale considérée à tort ou à raison comme son fief. Au bout du compte, le CLR s'en était tiré avec un député et 71 conseillers municipaux et départementaux. Une bien maigre moisson qui ne devrait pas lui permettre de conserver son poids au Sénat. Bref, du côté du Cabaret des artistes, l'avenir paraît plus ou moins incertain et les temps as-

sez durs. D'autant plus que ces derniers temps, le Parti démocratique gabonais (PDG), allié naturel du CLR, a démontré qu'il pouvait agir sans son "ami de longue date", en s'appuyant sur des nouvelles forces politiques apparues au sein de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence. Ce qui, d'une certaine manière, a changé de façon significative le rapport des forces au sein de ce pan de l'échiquier politique. Avec ceci qu'aucun "Célériste" ne figure au gouvernement. Pas de quoi réellement pavoiser. D'où sans doute l'ambition de reconquête clamée par la déléguée générale du CLR, Nicole Assélé.



Photo: BANDOMA